

**Édition 2022**

# **Bienvenue chez vous**



***Nous vous souhaitons  
la bienvenue parmi  
nos citoyens.***

***Vous découvrirez  
dans cette brochure  
un résumé de la panoplie  
de produits et services  
qui font de Napierville  
une municipalité  
dynamique, accueillante  
et où il fait bon vivre !***



**Depuis 1823**

# Table des matières

Administration municipale.....	3
Le conseil municipal.....	4
Travaux publics.....	5
Bibliothèque .....	6
Centre communautaire .....	7
Loisirs .....	8
Espace aquatique Jacques Delisle.....	9
Service de sécurité incendies.....	10
Alertes.....	11
Urbanisme .....	12
Environnement.....	13
Animaux.....	14
Taxation .....	15
Collecte des matières résiduelles .....	16
Organismes et services.....	17

## Nos coordonnées

260, rue de l'Église  
Téléphone: 450 245-7210  
Napierville (Québec) J0J 1L0  
Télécopieur: 450 245-7691  
municipalite@napierville.ca

Inscrivez-vous à notre  
infolettre via notre site.

# Administration

## Notre équipe

### DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Julie Archambault  
jarchambault@napierville.ca  
Poste 230

### RESPONSABLE DE L'URBANISME

Madame Chanelle Leclerc  
cleclerc@napierville.ca  
Poste 224

### NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 17 h  
Vendredi: 8 h 30 à 12 h

### ADJOINTE DE DIRECTION

Madame Émilie Provost  
eprovost@napierville.ca  
Poste 232

### ADJOINTES ADMINISTRATIVES

Madame Christianne Bissonnette  
cbissonnette@napierville.ca  
Poste 231

### Madame Bénédicte Anselin

banselin@napierville.ca  
Poste 225

### RÉCEPTIONNISTE & ADJOINTE ADMINISTRATIVE-COMPTABILITÉ

Madame Chantal Lestage  
clestage@napierville.ca  
Poste 221



# Conseil municipal



MAIRESSE

## Chantale Pelletier

cpelletier@napierville.ca

*Conseillère municipale pendant 10 ans et Mairesse depuis juillet 2016.*

*Son implication municipale a toujours été d'être au service de la communauté.*



CONSEILLER  
SIÈGE N° 1

## Ghislain Perreault

gperreault@napierville.ca

*En poste depuis le 11 novembre 2013  
Loisirs, Environnement, Politique de la famille et des aînés, École primaire et secondaire, 200<sup>e</sup>, Maire suppléant*



CONSEILLÈRE  
SIÈGE N° 2

## Christine Bleau

cbleau@napierville.ca

*En poste depuis octobre 2021  
CCU, 200<sup>e</sup>*



CONSEILLER  
SIÈGE N° 3

## Mario Dufour

mdufour@napierville.ca

*En poste depuis le 25 octobre 2002  
Service de sécurité incendies, HLM*



CONSEILLÈRE  
SIÈGE N° 4

## Marthe Tardif

mtardif@napierville.ca

*En poste depuis le 21 juin 2016  
Administration, Loisirs, Bibliothèque, Politique de la famille et des aînés, 200<sup>e</sup>*



CONSEILLER  
SIÈGE N° 5

## Serge Brault

sbrault@napierville.ca

*En poste depuis le 6 octobre 2017  
Service de sécurité incendies, Travaux publics*



CONSEILLER  
SIÈGE N° 6

## David Dumont

ddumont@napierville.ca

*En poste depuis le 11 novembre 2013  
Travaux publics, CCU, Aréna*

***Vous êtes bienvenus aux assemblées du conseil qui ont lieu, sauf avis contraire, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois.***

## DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Diego Pulido  
dpulido@napierville.ca

## CHEF D'ÉQUIPE

Marc Dubreuil

## EMPLOYÉS

Christian Dubreuil, Yohan Desjardins,  
Maxime Huu Nguyen, Gaétan Fortin,  
Normand Champagne,  
Yannick Fontaine-Robert

# Travaux publics

Vous pouvez communiquer, en tout temps, avec la municipalité de Napierville pour obtenir des informations relatives aux travaux publics en composant le 450 245-7210

En cas d'urgence, hors des heures d'ouverture des bureaux, composez le 450 245-7210 poste #300 et votre message sera transmis à l'employé de garde.

## **Collecte des résidus domestiques dangereux**

Une collecte des résidus domestiques dangereux a lieu une fois l'an à l'automne. La date est publicisée dans le bulletin municipal, sur notre site internet, l'enseigne numérique et notre page Facebook.

## **Arrosage**

L'arrosage est permis pour une durée maximale d'une heure, et ce, entre 19 h et 22 h.

## **Stationnement sur la voie publique**

Il est interdit de se stationner sur la voie publique entre 23 h et 6 h pour la période du 15 novembre au 15 avril.

## **Vente de garage communautaire**

La Municipalité permet la tenue de deux ventes de garage communautaires annuellement. La première a lieu vers la fin du mois de mai tandis que la seconde se tient vers la mi-septembre.

Référez-vous au bulletin municipal, au site internet, à notre page Facebook ou consultez l'enseigne numérique pour connaître les dates exactes.

# Bibliothèque



La bibliothèque dessert les municipalités de Napierville et de St-Cyprien-de-Napierville. Elle offre entre autres plus de 15 000 documents ainsi que les services d'Internet et de traitement de texte. Vous avez également accès au service Wi-Fi gratuitement.

Le service de prêt entre bibliothèques et les ressources numériques sont disponibles GRATUITEMENT via le catalogue. Pour y accéder, procurez-vous votre carte et votre NIP à la bibliothèque.

## RESPONSABLE

Dominique Flagothier  
290, rue St-Alexandre  
Téléphone : 450 245-0030  
Télécopieur : 450 245-3777  
Courriel :  
[bibliotheque@napierville.ca](mailto:bibliotheque@napierville.ca)

## HEURES D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 14 h à 20 h 30  
Mercredi et Vendredi : 14 h à 17 h  
Samedi : 10 h à 12 h

# Centre communautaire

**Salle Jean-Laurent Foucault :  
30 personnes**

**Salle Maurice-Dupuis :  
80 personnes**

**Salle Dr. Arthur-Ouimet :  
160 personnes**



Inauguré le 8 juillet 2009, le Centre communautaire offre à toute la population un endroit idéal pour tenir une grande variété d'activités. Nos trois salles modulaires et conviviales ont une capacité d'accueil totale de 270 personnes.

L'aménagement inclut des espaces cuisines modernes, un branchement Internet et un groupe électrogène. Les aires de stationnement qui ont été aménagées comptent plus de 125 places incluant un débarcadère. Le service Wi-Fi est offert gratuitement.

Le 23 septembre 2011, la Municipalité a procédé au dévoilement d'une oeuvre d'art qui a été conçue dans le cadre du projet de construction du Centre communautaire. En effet, le projet était assujéti à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, qui vise à intégrer au bâtiment ou au site de la nouvelle construction, une oeuvre d'art qui serait une production artistique originale.

C'est la proposition du sculpteur Claude Millette qui a été retenue et son oeuvre est maintenant installée au cœur même des nombreuses activités de notre village.

Pour de l'information ou pour réserver une salle, contactez l'hôtel de ville au 450 245-7210. Pour connaître la tarification et des modalités de location vous pouvez également vous référer au site Internet de la municipalité au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca).

# Service

# des loisirs

DIRECTEUR DES LOISIRS DE  
NAPIERVILLE ET DE ST-CYPRIEN  
Sylvie Bergeron  
sbergeron@napierville.ca

COORDONNATEUR DES LOISIRS  
David Arsenault  
loisirs@napierville.ca  
Téléphone: 450 245-3983  
Télécopieur: 450 245-7782



Le Service des loisirs a pour mission d'offrir des programmes et des activités qui répondent aux besoins et aux attentes de la population tout en favorisant la participation citoyenne à la définition des services à offrir. Une multitude d'activités sont organisées.

Les horaires sont publiés dans un cahier spécial distribué par la poste, dans le bulletin municipal ou sur notre site Internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) à la rubrique « Loisirs et culture ».

## Installations du Service des loisirs

Parmi la liste des installations nous retrouvons :

### Le chalet des loisirs

Location, Fête d'enfants,  
Salle de conférence

### Les terrains

Soccer, Patinoire,  
Dek hockey

### Parcs

Parc des Braves  
Parc Patenaude  
Parc Charbonneau  
Parc Boire  
Parc Napier-Christie  
Parc École  
Parc Anna

### Les autres sites

Aréna régional Lareau  
Espace aquatique Jacques Delisle  
Gymnases (Écoles Louis-Cyr et Daigneau)

N'hésitez pas à venir rencontrer Sylvie et David afin de leur faire part de vos suggestions pour que vos activités de loisirs soient les plus bénéfiques possibles.

# Espace aquatique

## Jacques Delisle



L'inauguration de l'espace aquatique Jacques Delisle s'est déroulée le lundi 21 juin 2021, à 14 h en présence de la députée fédérale de Châteauguay-Lacolle Brenda Shanahan, de la députée de Huntingdon Claire Isabelle, de la Mairesse Chantale Pelletier, et de plusieurs de nos élus et employés municipaux.

La famille du maire Jacques Delisle était aussi présente puisque c'est en son honneur que cet espace fut nommé. Monsieur Delisle est décédé subitement en avril 2016, alors qu'il était en poste à titre de maire et c'était un projet qui lui tenait particulièrement à cœur.

Le bassin compte trois corridors et est équipé d'une glissoire. La capacité est de 125 baigneurs à la fois. L'entrée est facilitée pour les enfants, les aînés et les personnes à mobilité réduite. L'eau y est chauffée. La section du bassin la plus profonde est de 1,4 m. Des douches ainsi qu'une salle de bain se trouvent à l'extérieur du pavillon. À l'intérieur du bâtiment 2 salles de bain, avec deux rangées de casiers ainsi que 6 cabines de déshabillage dont une familiale attendent les nageurs. Gazon synthétique, chaises longues et parasols sont installés autour de la piscine afin d'agrémenter votre visite.

L'espace aquatique est situé au 316, rue Saint-Louis à Napierville.

Pour en connaître davantage sur l'horaire, les tarifs et les activités, visitez le site Internet de la municipalité au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca).

Bienvenue à tous !

# Sécurité

# incendies

NOTRE CASERNE  
260, rue St-Nicolas  
Napierville (Québec) J0J 1L0  
Téléphone : 450 245-3151  
Urgence : 911

DIRECTEUR  
Patrick Gagnon  
pgagnon@napierville.ca

DIRECTEUR-ADJOINT  
Daniel Deneault  
ddeneault@napierville.ca

Le Service de Sécurité incendies de Napierville existe depuis 1877. Dans un effort continu de collaboration et d'efficacité, la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville s'est jointe à celle de Napierville afin de former le Service de sécurité incendies Napierville & Saint-Cyprien.

Depuis 2011, ledit Service a mis en place un directeur à temps plein qui a comme principales fonctions de gérer et d'administrer le Service de sécurité incendies et de prendre en charge les opérations lorsque nécessaire. Depuis 2020, le Service de sécurité incendies de Napierville et Saint-Cyprien dessert également le territoire de Saint-Blaise. Cette nouvelle réalité a permis de mobiliser quatre (4) pompiers de jour à la caserne et six (6) pompiers de garde à domicile de soir. Ces pompiers ont comme tâches principales d'effectuer les activités préventives dans les résidences, d'effectuer les tâches de caserne, de répondre aux appels de premier répondant et d'urgence.

N'oubliez pas de changer les piles de vos avertisseurs de fumée deux fois par année, pensez-y aux changements d'heures. Prenez note qu'il est interdit d'entretenir ou d'allumer un feu à ciel ouvert sauf dans une installation conçue à cet effet, c'est-à-dire un foyer extérieur homologué muni d'un pare-étincelles.

# Système d'alertes

## Système d'alerte et de notification de masse

La municipalité de Napierville dispose d'un système informatisé d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, qui permet de rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens lors d'une situation d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications: téléphone fixe, résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou courriel.

La Municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer lors des situations comme :

- Sécurité publique (ex: mesures d'urgence en sécurité civile, etc...)
- Travaux publics (ex: fermeture de route, etc..)

**Il est de votre responsabilité de vous inscrire.** Ce service est tout à fait **GRATUIT** et l'inscription ne nécessite que quelques minutes.

Afin de profiter pleinement de ce nouveau service d'alertes citoyennes et pour être bien informé lors de situations particulières sur le territoire de la Municipalité de Napierville. Inscrivez-vous dès maintenant!

### Important

Dans la section connexion, nous vous recommandons de créer un compte. Vous pourrez ainsi, en tout temps, faire des modifications à votre dossier et à vos paramètres. si vous sélectionnez l'option « **je ne désire pas créer de compte** », vous devrez communiquer avec la Municipalité pour faire une modification à votre dossier.

Si vous n'avez pas accès à internet, communiquez directement avec la Municipalité au 450 245-7210 pendant les heures d'ouverture.

**INSCRIVEZ-VOUS  
SANS TARDER !**

Soyez informé  
en tout temps !



# Urbanisme

## RESPONSABLE DE L'URBANISME

Chanelle Leclerc

cleclerc@napierville.ca

Téléphone: 450 245-7210

Télécopieur: 450 245-7691

Le Service de l'urbanisme voit au développement harmonieux du territoire pour en assurer une utilisation efficace et répondre aux besoins des citoyens. Ce service assure l'application et le contrôle des règlements de zonage, de lotissement et de construction, en plus de délivrer les permis requis.

De concert avec le comité consultatif d'urbanisme (CCU), le service de l'urbanisme analyse et accompagne également les promoteurs ou citoyens dans le processus entourant les projets de développement. De plus, le CCU a le mandat d'effectuer des recommandations au conseil municipal relativement aux demandes de dérogations mineures et demandes de modifications aux règlements d'urbanisme.

Nous avons à coeur d'offrir un service courtois et efficace. Il nous fera plaisir de vous accompagner tout au long de vos projets de construction.

D'ailleurs, à titre d'exemple, un certificat d'autorisation doit être préalablement obtenu auprès du service d'urbanisme pour ces travaux :

- Nouvelle construction résidentielle, commerciale ou industrielle.
- Changement d'usage d'une construction.
- Agrandissement d'une construction existante.
- Construction d'un bâtiment accessoire (remise à jardin, piscine, solarium, etc.).
- Modification ou ajout de nouvelles pièces à l'intérieur d'un bâtiment existant.
- Installation d'une clôture ou plantation d'une haie.

Cette liste n'étant pas exhaustive, nous vous invitons à communiquer directement avec le Service d'urbanisme pour toutes questions concernant la réglementation.

# Environnement

La municipalité de Napierville a adopté, en 2012, la politique de l'arbre afin de se conscientiser à l'importance de cette richesse vivante qui contribue au charme et à la personnalité d'une municipalité.

En l'adoptant, la Municipalité réitère sa volonté de s'orienter vers un développement plus durable de son territoire en conférant à l'arbre une place prépondérante au cœur de notre environnement.

Nous en sommes à notre septième année au sein du programme de classification horticole des Fleurons du Québec, programme qui reconnaît les efforts d'embellissement durables des municipalités.

Ces derniers nous conseillent afin d'optimiser le fleurissement du territoire. D'ailleurs, la Municipalité s'est vue remettre, 3 fleurons sur une possibilité de 5.

Nous sollicitons l'aide de la population afin de nous permettre de maintenir ou même d'augmenter le nombre de ces fleurons. Pour toutes les nouvelles constructions de maison, la municipalité remet un arbre aux propriétaires.

La Municipalité a également adopté en 2013 un programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables... Informez-vous auprès de la Municipalité.

Aidez-nous à embellir notre municipalité, à préserver et à développer notre patrimoine arboricole.



# Animaux

## Récupération d'animaux :

Depuis 2019, la municipalité de Napierville retient les services Mme Isabelle Robert pour la gestion animalière sur son territoire.

Lorsqu'un animal est retrouvé et afin de vous aider à le récupérer, vous pouvez contacter la municipalité durant les heures ouvrables au 450 245-7210.

Toutefois, lorsque nos bureaux sont fermés, communiquez directement avec Mme Robert au 514 916-6973 ou via courriel à l'adresse [isabelle.robert@hotmail.com](mailto:isabelle.robert@hotmail.com).

## Licences de chats et chiens

La municipalité de Napierville s'occupe de la vente des licences pour vos animaux de compagnie, que ce soit un chat ou un chien.

Vous pouvez vous procurer votre médaille à la municipalité de Napierville au coût de 15 \$ et ce, pour toute la durée de vie de votre animal.

## Signalez un animal suspect

Vous pouvez signaler un animal suspect de deux façons :

Par Internet : [www.ragedurationlaveur.gouv.qc.ca/signalement](http://www.ragedurationlaveur.gouv.qc.ca/signalement)  
ou par téléphone en communiquant avec Service Québec en composant le 1 888 644-4545 pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.



## Taxation et perception

Les taxes municipales sont payables en argent, par chèque, par cartes de crédit et débit à l'hôtel de ville ; dans la plupart des institutions bancaires de la municipalité, par la poste au : 260, rue de l'Église, Napierville, (Québec) J0J 1L0 ou par Internet. Vos chèques doivent être libellés à l'attention de : **Municipalité de Napierville**

Si le montant de votre compte de taxes est inférieur à 300 \$, il doit être payé intégralement avant le 15 mars. Si toutefois le montant de votre compte excède 300 \$, vous pouvez effectuer votre paiement en quatre versements égaux.

Les dates de versement sont :

**Le 15 mars, le 15 juin, le 15 août et le 15 octobre.**

Un taux d'intérêt de 12 % est habituellement appliqué annuellement à tout compte en souffrance.

Si vous avez un compte dont le paiement est en retard, il est recommandé de communiquer avec la municipalité pour vous assurer que cette exception est toujours en vigueur.

## Rôle d'évaluation en ligne pour le grand public

Vous pouvez obtenir de l'information relative à l'évaluation d'une propriété à partir de notre site Internet. Il s'agit d'un guichet unique centré sur l'unité d'évaluation qui vous permet de consulter certaines informations contenues au rôle d'évaluation.

Pour accéder à ce service, rendez-vous sur le site de la municipalité au **[www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)** et suivez le lien sous la rubrique « Rôle d'évaluation en ligne pour le grand public ».

# Collecte des

# matières résiduelles

## Ordures

La collecte des ordures a lieu tous les mardis du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre et se fait à toutes les deux semaines du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Le calendrier est publié sur notre site Internet. Advenant un déplacement de journée suite à un congé particulier vous en serez avisé via le bulletin municipal, le site Internet et l'enseigne numérique.

## Recyclage

La collecte des matières recyclables a lieu à tous les jeudis de l'année sauf avis contraire. Le calendrier est publié sur notre site Internet. Advenant un déplacement de journée suite à un congé particulier vous en serez avisé via le bulletin municipal, le site internet et l'enseigne numérique.

En 2009, la Municipalité a remis un bac de recyclage pour chaque adresse civique. À ce jour, les propriétaires de nouvelles constructions peuvent communiquer avec la municipalité afin d'obtenir un bac de recyclage gratuitement.

## Site de dépôt

Un dépôt situé à l'extrémité de la rue Poupart est ouvert les samedis de 10 h à 16 h du mois d'avril au mois de novembre. Vous pouvez valider l'horaire exact dans le bulletin municipal, sur notre site internet, notre page Facebook ou sur l'enseigne numérique.

Vous pouvez venir déposer vos branches, arbustes, piles A,C,D, piles d'outils, peintures domestiques, lampes fluo compactes, tubes fluorescents et peinture en aérosol. Vous pouvez aussi y déposer tout matériel informatique (téléviseurs, ordinateurs, écrans, etc). Un conteneur pour la récupération du carton est à votre disposition et une date est publicisée, à l'automne, pour la collecte des feuilles.

## Matériaux de construction

Il n'existe malheureusement pas d'Écocentre pour la récupération de matériaux de construction à Napierville ; les plus près sont ceux de Lacolle et St-Jean-sur-Richelieu. Ces sites font partie de la MRC du Haut-Richelieu et des frais s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Compo Haut-Richelieu au 450 347-0299.

# Organismes et services

Al-Anon/Alateen	514	866-9803
Alcooliques anonymes	514	376-9230
	450	272-0772
Aréna régional Lareau	450	245-7523
Bureau de poste	450	245-7048
Câble Axion	1 800	567-3592
Centre de la petite enfance	450	245-3975
Cercle des Fermières	450	454-3677
Centre local de développement	450	245-7289
C.L.S.C.	450	245-3336
Clinique médicale	450	245-0081
Club de l'Âge d'or	450	245-7956
	450	245-7725
Club des Lions	514	821-7144
	514	941-2237
Club de Patinage artistique	450	346-9256
Club Motoneige du Haut-Richelieu	514	829-8074
Club Quads Patriotes	514	434-7823
Club de soccer de Napierville	450	245-3983
Comité pastoral	450	245-3329
École Daigneau	#4771 514	380-8899
École secondaire Louis-Cyr	#4772 514	380-8899
Office municipal d'habitation	450	348-3831
Hockey mineur	514	792-0432
Maison des jeunes de la Frontière (Centre de service de Napierville)	579	536-8148
Ministère des Transports	450	245-3395
MRC des Jardins-de-Napierville	450	454-0559
	514	725-0559
Presbytère Saint-Cyprien	450	245-3329
Service d'action bénévole	450	245-7868
Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort	450	245-0282
Éco-Friperie	450	245-3335
Sûreté du Québec	450	245-0666
Société d'Histoire des XI	450	454-7290
Service animalier (Isabelle Robert)	514	916-6973
Saint-Vincent de Paul	438	884-9777



**« D'azur, à trois gerbes de blé à neuf épis, d'or; au chef d'argent à trois étoiles de même ».**

### **Ornements extérieurs :**

Le tout est soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or, chargé de la devise en lettres romaines : « **Esse quam videri** ».

### **Explications des termes héraldiques :**

**D'azur** : couleur bleue en héraldique. Le mot azur provient de l'arabe-persan « Lazouverd, palis-lazuli ». L'azur symbolise la pureté.

**...trois gerbes de blé** : représentent la région agricole par excellence de Napierville.

**...d'or** : premier métal employé en héraldique. L'or est le rayonnement au milieu duquel, autrefois, les artistes représentaient les saints et les héros. L'or signifie : éclat, justice, foi, force et constance.

**...au chef** : partie supérieure de l'écu.

**...d'argent** : deuxième métal employé en héraldique.

**...trois étoiles** : ces étoiles représentent les trois noms du seigneur de Léry, après la conquête anglaise : Napier, Christie, Burton.

### **La devise :**

La devise latine « **Esse quam videri** » se traduit par « Mieux vaut être que paraître ».